



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**OPTION FACULTATIVE ART-DANSE
AU BACCALAUREAT**

**DOCUMENT D'AIDE A LA PREPARATION
DE L'ÉPREUVE**

***Ce document s'adresse aux candidats et aux enseignants,
(sous couvert des chefs d'établissement), et a pour objectif de
les aider à préparer l'épreuve d'option facultative art/danse.***

Ce document d'aide à la préparation de l'option facultative Art/Danse contient :

1 Le déroulement de l'épreuve

2 Les deux temps de l'épreuve

3 Les annexes (d'aide à la préparation)

- Annexe 1 : la composition
- Annexe 2 : l'improvisation
- Annexe 3 : l'entretien
- Annexe 4 : la fiche synthétique de l'épreuve facultative Art/Danse

Important

LES COEFFICIENTS AU BACCALAUREAT SONT :

COEFFICIENT 2 POUR L'OPTION choisie en n°1

COEFFICIENT 1 POUR L'OPTION choisie en n°2

Seuls les points excédant 10 sont retenus.

Préparer l'épreuve facultative Art/Danse commence par la lecture attentive de ce document d'accompagnement et des textes officiels suivants :

- BO spécial n°9 du 30/09/2010
- Note de service n° 2012-038 du 6-3-2012
- BO spécial n°14 du 05/04/2012

Et consulter le guide des épreuves facultatives 2019 mis en ligne sur le site du Rectorat de Bordeaux :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/DEC_1/48/4/Guide_epreuves_facultatives_2019_1016484.pdf

Le registre de compétences attendues :

Que le candidat suive ou qu'il ne suive pas un enseignement facultatif Art/Danse, il doit nécessairement acquérir et approfondir des compétences pratiques dans le cadre d'une triple expérience de danseur, chorégraphe et spectateur.

"- Comme danseur, il **pratique et analyse différents usages du geste** : dansé, quotidien, professionnel, sportif, recyclé, transformé, etc. Il développe des **capacités d'appropriation, de transformation et d'interprétation du matériau gestuel**.

- Comme chorégraphe, il **repère les éléments de l'écriture chorégraphique**, les organise pour élaborer une phrase puis plusieurs phrases, et enfin un fragment chorégraphique ; il **fait des choix et les argumente**.

- Comme spectateur, il se **dote d'outils d'observation et d'analyse** en rapport avec le travail corporel mené, qu'il soit individuel ou collectif.

Il développe un **regard sensible et critique, nourri de références issues des pratiques de la classe et des œuvres étudiées**. » (Extrait du Bo n°9 du 30/09/2010)

1- Déroulement de l'épreuve

A/ Nature de l'épreuve : 2 parties

Première partie : La pratique chorégraphique en 2 temps

Une composition chorégraphique : de 2 à 3 minutes

Deux cas de figure :

Cas 1 : Pour les candidats non-inscrits dans un enseignement facultatif Art/Danse, la composition présentée est obligatoirement individuelle (solo).

Cas 2 : Pour les candidats inscrits dans un enseignement facultatif Art-danse (sont concernées les classes danse des lycées : Camille Jullian à Bordeaux, Maine de Biran à Bergerac et André Malraux à Biarritz), la composition présentée peut être individuelle (solo) ou interprétée à 2, 3 ou 4 danseurs (choisis parmi ses partenaires habituels des classes de danse de son lycée).

(BO spécial n°14 du 05/04/2012)

Le candidat dispose de 15 minutes de préparation et de repérage avant le début de l'épreuve.

Une improvisation individuelle : de 1 à 2 minutes

Le candidat choisit un sujet parmi 2 tirés au sort et un support musical parmi deux musiques proposées ou le silence.

Il dispose de 15 minutes de préparation.

Deuxième partie :

Un entretien : de 20 minutes maximum

Les candidats peuvent présenter un carnet de bord mais sa présentation est obligatoire uniquement pour les candidats ayant suivi l'option facultative

B/ Conditions de l'épreuve et remarques :

- La surface d'évolution est d'environ 8m sur 10m.

- Pour la composition, l'environnement sonore reste à l'initiative du candidat. Il sera enregistré sur clé USB, vierge de tout autre enregistrement et document. Le montage sonore doit correspondre **obligatoirement** à la durée de la chorégraphie (2' à 3'), (Donc coupé si nécessaire). Les téléphones ne sont pas autorisés pour diffuser la musique.

En cas de problème, le candidat passera dans le silence.

Une version de secours gravée sur CD vierge est fortement conseillée sous format MP3

NB : La mise en place et le retrait d'éléments de décor ou éléments scénographiques ne doivent pas excéder **1 minute** (le feu est interdit, ainsi que tout élément pouvant perturber les compositions qui suivent, le candidat doit s'organiser pour remettre en ordre le plateau).

NB : Seuls les candidats et les membres du jury sont autorisés à assister à l'épreuve.

NB : Aucune prise de vue n'est autorisée.

NB : Après le temps d'échauffement et de repérage autorisé, l'utilisation du téléphone portable est interdite durant toute la durée de l'épreuve.

Attention !

Les studios de danse ne sont pas compatibles avec l'utilisation de certaines chaussures. Les chaussures de villes, ferrées ou à talons en particulier ne sont pas admises.

C/ Documents à apporter le jour de l'épreuve :

Le jour de l'épreuve, le candidat doit apporter :

- Convocation
- Carte d'identité
- **Fiche synthétique** renseignée.

Dans le cas de candidats inscrits à l'enseignement art-danse, elle est visée par le chef d'établissement et présente les grandes lignes du projet développé dans le cadre du programme d'enseignement. Elle précise l'articulation entre la pratique des élèves et les éléments de culture chorégraphique abordés ; elle renseigne également sur les activités menées par les élèves (exposés, rencontres, recherches personnelles, fréquentation de spectacles, participation éventuelle à des événements artistiques).

Dans le cas des candidats individuels et des candidats issus des établissements hors contrat d'association avec l'Etat, cette fiche, rédigée par le candidat, fait état de son travail personnel et des activités qu'il a menées, en lien avec la culture chorégraphique (exposés, rencontres, recherches personnelles, fréquentation de spectacles, participation éventuelle à des événements artistiques...). Il n'est pas exigé de visa du professeur ou du chef d'établissement.

- Carnet de bord obligatoire uniquement pour les candidats suivant un enseignement

En cas d'absence pour raison médicale, il n'est pas nécessaire de transmettre un certificat médical au service des examens.

2- Les deux temps de l'épreuve

1° PRATIQUE CHOREGRAPHIQUE :

COMPOSITION DUREE : 2 à 3' 7 POINTS

Élaborée en cours d'année, la composition chorégraphique interprétée témoigne des outils gestuels, syntaxiques et stylistiques acquis dans le cadre du programme de terminale et met en jeu des qualités inventives de construction et d'interprétation.

NB : Toute composition n'étant pas en relation avec le programme est hors sujet.

(Voir Annexe n°1). Donner un titre à sa composition (voir fiche synthétique).

IMPROVISATION DUREE : 1 à 2' 6 POINTS

Le candidat présente une improvisation individuelle. Le candidat choisit un sujet parmi les 2 sujets tirés au sort au début de l'épreuve.

Il choisira également une musique parmi 2 choix possibles, mais pourra également danser dans le silence.

Induits par les programmes, les sujets d'improvisation sont déterminés par les jurys.

Ils peuvent revêtir diverses formes : des images, des iconographies, des peintures, des sculptures, des photographies, des mots, des fragments de poèmes, de textes courts issus des champs : artistique, philosophique, théâtral, ou littéraire ...

(Voir Annexe n° 2)

2° ENTRETIEN

DUREE : 20' maximum 7 POINTS

Le candidat présente obligatoirement une fiche synthétique (Voir Annexe n° 3), reflétant le parcours de l'élève.

« *L'interrogation est en 2 temps successifs* » :

1) « *guidé par les questions du jury, le candidat expose les intentions et les choix qui ont présidé à l'élaboration de la composition et de l'improvisation précédemment présentées. Autant que de besoin, il est amené à citer ses sources et références ...il doit « témoigner de sa réflexion sur sa propre pratique en lien avec sa culture chorégraphique* ». (BO spécial n°14 du 05/04/2012)

2) « guidé par les questions du jury, le candidat témoigne :

- de sa culture chorégraphique.
- de son degré d'appropriation du matériau gestuel.
- des notions fondamentales de la danse.

La culture chorégraphique fera nécessairement référence aux autres arts.

L'entretien s'appuie pour partie sur la fiche synthétique présentée au jury.

ANNEXES

Annexe n°1 : Aide à la composition

Cette annexe s'appuie sur le document « Comprendre et préparer l'épreuve du BAC » de l'Académie de Montpellier-Cercle d'étude en Art /Danse -2007. Texte rédigé par Jean Roger Merle enseignant en Art/danse au lycée Jean Baptiste Dumas à Alès et Francine Carrascosa enseignante en Art/Danse au lycée Jean Monnet à Montpellier.

Première étape :

Le geste et son prélèvement

Le geste est une unité qui comprend un ou plusieurs mouvements. Il investit un espace, génère des rythmes et durées, crée des relations vers les personnes et entre elles.

L'élève doit identifier clairement le champ sociétal du « Geste » qu'il a choisi, et le signaler dans la fiche synthétique qu'il rend au jury le jour de l'examen.

Il doit ensuite « prélever » le geste ou les gestes, en faire un traitement singulier avant l'étape de composition.

Les différents champs possibles identifiés, à partir desquels l'élève peut réaliser sa composition :

Les gestes transmis : ils peuvent être issus des pratiques dansées des élèves ainsi que de la culture urbaine : hip-hop, capoeira, break dance, smurf, des danses ethniques actuelles ou anciennes, de la danse contact-improvisation, issue des arts martiaux... La transmission se fait par un danseur associé à l'option facultative (quand elle existe dans un lycée), et/ou par l'enseignant dans une démarche créative d'expérience du mouvement dansé, de sa composition et de sa présentation.

Les gestes prélevés

- **Dans l'environnement humain social, architectural**, constituent une matière à danser très diversifiée à travers (quelques exemples de pièces chorégraphiques cités en référence cf.):
 - Les gestes du quotidien (cf. :design de communication, design de produit), les convenances familiales, (cf. : *Les Fernands Odile Duboc*). *Le geste quotidien, littéral ou transposé, métaphorique, détourné* (cf. : *Rosas et Microcosmos de Anne Teresa de Keersmaeker ; la marche chez Merce Cunningham*).
 - Les gestes et rituels, les différents types de regroupements dans la cité (le bloc, le cortège, le couple)
- **Dans l'environnement social et l'espace public :**

- Gestes fonctionnels (frotter, plier, tordre, glisser, pousser, trancher, abattre, tourner...)
- Gestes du travail et des métiers, (cf. : *Dominique Noel 4 artisans ZAC, le chantier Maguy Marin*)
- Gestes du sport (match, natation, boxe...), (cf. : *KOK Régine Chopinot 1989, l'escalade compagnie Roc'in Lichen, la natation Waterproof de Daniel Larrieu, le ski et les sports de glace (cf. : ouverture des Jeux olympiques d'Albertville de Philippe Découflé)*)
- *Gestes des relations sociales (cf. : Ramdam de Maguy Marin 1997)*
- *Gestes des rituels festifs ; danses sociales en boites de nuit, danses ethniques... (cf. Cabaret latin Karine Saporta).*

- **Dans l'environnement naturel** : mouvements locomoteurs d'animaux (vol des oiseaux) mouvements des végétaux (tropismes, nastie, nutation...) (cf. *Trois minutes d'antenne Odile Duboc cf. Végétal Régine Chopinot*).

- **Dans les affiches publicitaires, les œuvres d'Art** (cf. *les activités développées à partir de la publicité pour Fragile*).

- **Dans l'environnement urbain** : l'espace architectural (statues, vitraux, scènes emblématiques, des bâtiments publics, musées, usines) (Cf. : *L'Angélus Odile Duboc 1958*)

- **Dans les films** (*Playtime de J. Tatie, Les Temps modernes : Charlie Chaplin, West Side Story : Robert Wise*), ou les **spectacles** (*Suresnes cités danse, Numéridanse*) comme partis-pris gestuels d'un cinéaste, d'un metteur en scène, d'un chorégraphe.

- **Les gestes liés aux objets** (chaises) et le passage de l'ergonomique au symbolique, en liaison avec le design de ce produit. (cf. : *Rosas danst Rosas, Ann Teresa de Keersmaeker*).

Lire l'article de Dominique Noel dans « paroles d'artiste ».

Deuxième étape :

Le traitement du geste :

A partir du ou des prélèvements effectués, le candidat doit ensuite « traiter » ces gestes identifiés, pour construire sa composition. Pour ce faire il pourra utiliser les éléments fondamentaux du mouvement dansé. Les gestes transmis ou prélevés sont à observer, analyser, noter, voire à interpréter ou composer en référence aux notions suivantes :

- Poids et transfert de poids – qualités tactiles et dynamiques des appuis, création de volumes et d'espaces. – mobilité de l'axe (déséquilibre-équilibres) – coordination et dissociation, isolation et segmentation. – rapport au sol comme support du mouvement.

- Fonctions essentielles de la danse – élans, suspensions, chutes, rebonds, rotations, portés, torsions-flexions.

- Fondamentaux du mouvement :

- L'espace : plans, niveaux, orientations, constructions de volumes, trajets, lignes de force
- Le temps : vitesse, durée, dynamique, pulsation, phrasé, gestion continue ou discontinue du temps
- Le flux d'énergie : relâchement et mise en tension du corps, flux, glissement, énergie bloquée.

Troisième étape :

La structuration de la composition :

Le candidat, parallèlement ou après ce traitement devra structurer sa composition chorégraphique, par un traitement des éléments scénographiques (Espace/temps/flux/décors/son/couleurs/costumes etc...).

Annexe n°2 : Aide au travail d'improvisation

Préparer l'épreuve d'improvisation :

Vous disposez de 15 minutes de préparation : attention ça va très vite ! Vous pouvez être surpris par le sujet.

Ne vous laissez pas déstabiliser : osez s'autoriser, se libérer, imaginer, illustrer, improviser (Cette épreuve d'improvisation comme l'épreuve de composition nécessite une réelle préparation).

- Lire ou observer attentivement le support proposé
- Faire foisonner
 - Distordre, dévier, transformer, convertir, transposer
- Dégager des éléments forts de cette recherche sous forme :
 - De verbes d'action,
 - D'univers de référence
 - D'états de corps
 - D'énergies...en lien avec le support proposé

(Vous pourrez utiliser une feuille blanche et un stylo pour préparer votre improvisation)

- Explorer physiquement sans tarder ces possibles.
- Faire des choix (trier, retenir, abandonner)
 - Organiser ces gestes dans l'espace et dans le temps
 - Déterminer les qualités du mouvement à utiliser (variations d'énergie...)
 - Choisir des procédés de composition (la répétition, le leitmotiv, le contraste, l'accumulation, la transposition, l'inversion...)
 - Organiser et lier ces éléments pour donner du sens à sa danse
 - Réfléchir à la manière d'exploiter la musique ou le silence pour traiter le sujet
- Composer
 - Structurer
 - Intégrer
 - Mettre en scène
- Répéter
 - Retrouver le mouvement
 - Mémoriser
- Danser
 - Offrir et gérer

Annexe n°3 : Aide à la préparation de l'entretien

Le candidat est seul et s'entretient avec les 2 membres du jury qui ont précédemment évalué les épreuves pratiques

La fiche synthétique réalisée avant l'épreuve sert à l'entretien (voir fiche synthétique annexe 4).

Préparer un entretien c'est se poser les questions que pourrait poser le jury

Les questions suivantes sont directement inspirées des textes officiels. Elles portent sur l'expérience et la réflexion de l'élève danseur et spectateur ainsi que sur sa culture artistique générale. Elles concernent aussi bien sa composition chorégraphique que son improvisation autour du geste.

1° L'élève danseur et chorégraphe :

- De quel (s) geste (s) êtes-vous parti pour construire votre chorégraphie ?
- Comment avez-vous analysé ce geste ? Son point initiateur ? Son rythme ? Son énergie ?
- Comment le corps s'organise-t-il pour faire ce geste ?
- Comment avez-vous transformé ce geste ? Sur quoi peut-on jouer pour transformer un geste commun en geste dansé ?
- Qu'est-ce qu'un geste dansé ?
- Comment vous êtes-vous organisés pour écrire la composition individuelle, l'improvisation ?
- Quelles références culturelles ont été utilisées ?
- Quelles références artistiques ont participé à la création ?
- Quelles étapes ont organisé la création chorégraphique ?
- Quels principes de composition ont été utilisés pour écrire ?

2° L'élève spectateur :

- Quelles sont les chorégraphies que vous avez vues ? Quels sont les gestes et les mouvements que vous avez repérés ? (L'élève peut se lever pour les montrer avec son corps)
- Comment ces gestes étaient-ils traités ? (démonstratifs, intériorisés, retenus, concentrés.....)
- Pouvez-vous distinguer différents courants en danse ? Qu'est-ce qui selon vous, les différencie ?

3° La culture générale et artistique de l'élève :

- Un geste dansé a-t-il une signification sociale ou culturelle ? (Exemples : hip-hop, jazz, classique...)
- Comment peut-on transmettre un répertoire chorégraphique ?
- Quelles sont les autres formes d'arts ?
- Quels liens y a-t-il entre les autres formes artistiques et la danse ?
- Quels rôles peuvent jouer les autres formes artistiques dans la danse ?
- Comment fonctionne un théâtre, une scène ?
- Qu'est-ce qu'un centre chorégraphique national ?

- Pouvez-vous citer un tableau ou une sculpture qui présente un geste ?
Cf Académie de Montpellier-Cercle d'étude en Art/Danse-2007

Enfin penser qu'il s'agit d'une conversation bienveillante, ne pas se crisper, oser dire qu'on ne sait pas et pourquoi, rester disponible, aller à la réponse la plus simple, il n'y a pas de piège.

**FICHE SYNTHÉTIQUE POUR L'ÉPREUVE FACULTATIVE DANSE
SESSION 2019**

Nom	Prénom	Date de naissance	N° de candidat	Etablissement
Titre de la composition (obligatoire)			Support sonore choisi (titre et références) Sur clé USB	
Descriptif du projet présenté (candidats scolarisés) ou du travail personnel (candidats individuels) Thème support de la réflexion en relation avec le programme de terminal <i>Commentez votre démarche</i>				
Pratique de la danse durant l'année				
<ul style="list-style-type: none">• Cadre de la pratique• Temps passé• Lieux de travail• Encadrement				
Parcours de formation				
<ul style="list-style-type: none">• Spectacles fréquentés /visites / conférences...• Recherches et exposés• Rencontres artistiques ou professionnelles• Participation à des évènements• Intérêts personnels autour d'autres arts				

Date :

Visa du chef d'établissement :
(pour les candidats scolaires uniquement)